



## **Saint(e) du jour**

mercredi 11 mars 2015, par [Secrétariat Collège Mercier-Saint-Paul](#)

**Dimanche 18 mars 2018, cinquième dimanche de carême**

### **St Cyrille de Jérusalem, évêque et docteur de l'Église**

**C**

**Cyrille naquit autour de 315 à Jérusalem ou aux environs. Sa vie représente le mélange de deux dimensions: d'une part, le soin pastoral et, de l'autre, la participation, malgré lui, aux controverses enflammées qui troublaient alors l'Église d'Orient.**

**Il reçut une excellente formation littéraire; ce fut la base de sa culture ecclésiastique, centrée sur l'étude de la Bible.**

**Ordonné prêtre par l'Évêque Maxime. Lorsque celui-ci mourut ou fut déposé, en 348, Cyrille fut ordonné Évêque par Acacius, Archevêque métropolitain influent de Césarée de Palestine, philo-arien, qui était convaincu d'avoir trouvé en lui un allié. Il fut donc soupçonné d'avoir obtenu la nomination épiscopale grâce à des concessions à l'arianisme.**

**En réalité, Cyrille se heurta très vite à Acacius non seulement**

**sur le terrain doctrinal, mais également sur le terrain juridictionnel, car Cyrille revendiquait l'autonomie de son siège par rapport à l'Église métropolitaine de Césarée.**

**En vingt ans, Cyrille connut trois exils: le premier en 357, à la suite d'une déposition de la part d'un Synode de Jérusalem, suivi en 360 par un deuxième exil voulu par Acacius et, enfin, par un troisième, le plus long - il dura onze ans - en 367, à l'initiative de l'empereur philo-arien Valente.**

**Ce n'est qu'en 378, après la mort de l'empereur, que Cyrille put reprendre définitivement possession de son siège, en rétablissant l'unité et la paix entre les fidèles.**

**D'autres sources, également anciennes, appuient la thèse de son orthodoxie, mise en doute par plusieurs sources de l'époque. Parmi celles-ci, la lettre synodale de 382, après le deuxième Concile œcuménique de Constantinople (381), auquel Cyrille avait participé en jouant un rôle important, est celle qui fait le plus autorité. Dans cette lettre, envoyée au Pontife romain, les Évêques orientaux reconnaissent officiellement l'orthodoxie la plus absolue de Cyrille, la légitimité de son ordination épiscopale et les mérites de son service pastoral, que la mort conclura en 387.**